



/ Archives P.-A.F.

SALLE DE PRIÈRE MUSULMANE D'AJACCIO

Trois hommes poursuivis pour les dégradations

P 3

ASSEMBLÉE DE CORSE

Une session entre la mer et les déchets

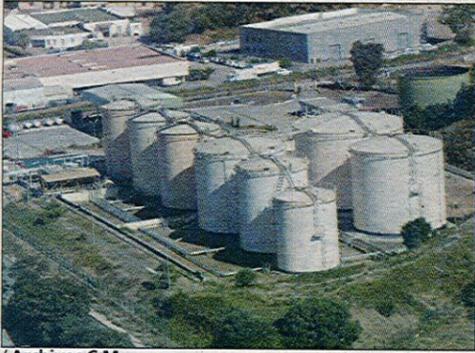
P 4

jeudi 26 mai 2016

corse-matin

www.corsematin.com

Corse continent : 1,60 € - N°24889 - 1,30 €



/ Archives C.M.

Les dépôts pétroliers corses menacés par la paralysie

En réaction à la loi Travail, blocage annoncé dès 8 heures à Ajaccio et Bastia

P 2

Chaud-froid terre-mer au menu de l'Assemblée

À l'affiche aujourd'hui et demain une session boulimique qui devra avaler une vingtaine de rapports dont certains pourraient n'être gobés qu'après une longue mastication. Majorité et opposition fourbissent déjà leurs arguments

Il faut s'attendre à deux journées chargées dans l'hémicycle de l'Assemblée de Corse où les 51 auront à examiner une flopée de rapports. À la clé, quelques-uns particulièrement ardu.

Parmi les plats chauds au menu, on devra en passer par des dossiers qui engagent l'avenir de l'île sur plusieurs années. À commencer par la politique d'orientation sur les déchets. Un dossier dont les conseillers territoriaux ont largement eu le temps de prendre connaissance. Puisque la conseillère exécutive, Agnès Simonpietri, en charge de faire le tri au sommet d'une crise qui n'a pas dit son dernier mot, a eu le nez en présentant sa feuille de route en amont lors d'une séance plénière. On ne revient pas sur le fond et l'île qui pourrait bien le toucher en l'espèce, plutôt sur les grands axes qui seront développés.

Car le débat se calquera vraisemblablement davantage sur les préconisations d'urgence - le plan comportant deux parties, l'une à longue échéance, l'autre traçant des préconisations pour faire face à la situation présente - dans un premier temps.

Déchets à la tonne et transports à la loupe

Ainsi, la volonté de recourir à des centres de surtri pour permettre d'évacuer le trop-plein, tout au moins de le fluidifier, n'obtiendra pas nécessairement à droite comme à gauche un blanc-seing de fait.

"Ce document de travail affiche une ambition que nous partageons, mais suscite de nombreuses questions, voire des inquiétudes, qui ont d'ailleurs été relevées par plusieurs groupes politiques", avait déjà averti Paul Giacobbi, dans la foulée de la présentation faite.

Les échanges et discussions dans le rond central de l'hémicycle porteront sur des points techniques, quantité de déchets à traiter, possibilités ou pas, d'ouvrir de nouveaux sites de stockage pour satisfaire les besoins à court terme et moyen terme, complémentarité des modes de traitement, etc.

On demandera également, sans doute, à l'Exécutif de démontrer que les objectifs affichés de déploiement du tri sélectif collent au terrain (lourd). On s'apprête donc à parler tonnages, volumes, à grands coups d'interventions qui auront à cœur de poser un tas de garde-fous. Jusqu'où ? C'est ce qu'on entendra.

En tout cas, les conseillers territoriaux devraient passer un bon moment rien que sur ce dossier.

Où l'on verra si une véritable volonté



Flopée de rapports à l'ordre du jour d'une session qui s'annonce chargée aujourd'hui et demain. Avec quelques charges de l'opposition à prévoir. / ARCHIVES PIERRE-ANTOINE FOURNILL

d'aller de l'avant se fait jour. Ou si l'on préfère aller au rapport de forces à l'image - mais dans une moindre mesure quand même, il faut l'espérer - de ce qui s'était passé pour le budget.

Autre morceau sur la plaque vitrocéramique, les transports. Avec deux rapports. Dont celui, tanguant ou stable selon les interlocuteurs, de la délégation de service public pour l'exploitation des services de transport maritime. Cela pour le libellé.

Derrière, on connaît le contexte. Et notamment celui des derniers jours. Avec des négociations qui commencent à sortir des cercles parfois très fermés dans lesquels baignent les principaux concernés par le sujet. Et un Exécutif qui, là encore, aura à faire preuve de beaucoup de pédagogie face à des argumentaires qui pourraient ne pas se couler volontiers dans le sillage que la CTC souhaite tracer.

Les jours de la compagnie publique régionale sont comptés. Non pas au sens habituel de l'expression. Mais parce qu'il faut désormais accélérer le rythme en salle des machines si l'on veut baptiser à temps la future structure que la collectivité appelle de ses vœux pour la Corse.

Il n'empêche, les avis continuent de diverger sur le mode opératoire et le cas-

ting des acteurs impliqués dans le scénario.

Des acteurs qui, sur le bitume de la place publique, font entendre leur voix *mezzo voce*. Mais n'ont pas attendu la session de l'Assemblée pour faire valoir ce que de droit, à savoir ce qui leur semble être leur bon droit.

Le courant remontant ou descendant

Compagnie publique, privée, semi publique-semi privée ? Une certitude, dans ce dossier maritime, si d'aucuns ont des billes à faire valoir, d'autres ont des billes à placer. Et il se peut qu'il faille comme dans un couple faire des concessions.

Qui cédera les premiers nœuds, dans cette partie ?

Corsica Linea et ses ambitions pouvant néanmoins être comprises par une partie des élus ? Ou l'Exécutif et ses intentions massivement soutenues par les deux groupes de la majorité ?

Quoi qu'il en soit, ce sera une histoire de courant. Que l'on descendra ou remontera. Qui passera ou pas.

Et à propos de courant, il sera question également durant ces deux jours d'énergie et, entre autres, mais que pas - car le dossier comporte

d'innombrables tiroirs en corrélation - de la mise en œuvre de la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie).

Cette fois, c'est la conseillère exécutive, Fabienne Giovannini qui montera au front avec, elle aussi, une feuille de route pour les années à venir. Et de premières actions concrètes qui donneront une idée de l'autoroute que l'Exécutif veut ouvrir.

Sur ce rapport, le débat amènera bien sûr son lot de prises de parole, cependant, dans une ambiance que l'on imagine un brin plus apaisée.

Enfin, les modalités d'élaboration du schéma régional du développement économique d'innovation et d'internationalisation (résumé sous le très barbare sigle SRDEII) - seront scrutées.

L'économie et ce fameux riacquistu prôné, brandi comme une bannière durant la campagne électorale est, personne ne l'ignore, l'une des principales batailles que la collectivité veut gagner. L'enjeu est de taille.

Car la loi NOTRe a opéré une clarification des compétences en matière économique. En identifiant les responsabilités de chaque niveau de collectivité et en confiant à la CTC la responsabilité du développement économique de

son territoire via, notamment, l'élaboration du dit schéma.

Baromètre pour la météo du futur

Reste que ce dernier doit être approuvé d'ici au 31 décembre 2016, ce qui laisse un délai très court pour son élaboration. Là encore, il s'agira de rentrer dans un calendrier contraint. Ce qui signifie que plus vite on se mettra d'accord, mieux cela vaudra.

Des pavés pour cette session. Dont certains courent depuis la précédente mandature. En attente d'un dénouement.

Aujourd'hui et demain, la majorité mesurera à nouveau la fourchette de sa marge de manœuvre.

Avec une opposition qui ne manquera pas de prendre position. Le tout, au gré de dossiers complexes qui méritent que l'on s'y arrête. Mais qui interdisent en même temps que l'on s'y attarde trop au vu du timing serré de la mandature.

C'est à la faveur de ce choc spatio-temporel que risquent de naître quelques cumulus. Mais la majorité commence à y être rodée. Elle a accumulé quelques kilomètres au compteur depuis maintenant cinq mois.

ANNE-C. CHABANON